



Auto Moto Ecole Patrick

Bureau de L'Isle-Jourdain :
Agrément : E 02 032 0170 0
Siret : 424 134 039 00033
Téléphone : 05 62 07 06 99

Bureau de Léguevin :
Agrément : E 02 031 0637 0
Siret : 424 134 039 00041
Téléphone : 05 61 06 60 65

Bureau de Lévignac :
Agrément : E 02 031 0851 0
Siret : 424 134 039 00025
Téléphone : 05 61 06 15 60

Numéro de formation professionnelle : 73 31 07552 31
Code NAF : 8553Z

Garantie financière 01/01/2023
Adresse mail : autoecolepatrick32@orange.fr

Une documentation portant sur l'ensemble de nos prestations est à votre disposition auprès du secrétariat et vous sera remise sur simple demande.

LE FORFAIT VALABLE 36 MOIS A COMPTER DE LA SIGNATURE DU CONTRAT. La durée de la formation dépend de l'évaluation et de vos disponibilités.

LES CONDITIONS DE FORMATION, DE PRESENTATION AUX EXAMENS THEORIQUES ET PRATIQUES, DE CONSTITUTION DU DOSSIER ET DE SA RESTITUTION SE TROUVENT DANS LE REGLEMENT INTERIEUR (sur le site de l'auto-école ou remis au secrétariat) ET LES CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT DE FORMATION sont remises sur demande. Responsable pédagogique : Mr BIAMOURET Patrick

FORMATION PRATIQUE AAC

TARIFS au 01/06/2023

Objet	Qté.	P. Unit TTC	Prix TTC	TVA
Évaluation (avant contrat)	1	48.00	48.00	20 %
Heures de conduite (20 heures minimum)	20	55.00	1100.00	20%
Rendez-vous préalable	2	55.00	110.00	20%
Premier rdv pédagogique (1 h de pratique, 2 h de théorie)	3	52.00	156.00	20%
Deuxième rdv pédagogique (1 h de pratique, 2 h de théorie)	3	52.00	156.00	20%
Frais d'accompagnement	1	55.00	55.00	20%
TOTAL			1625 €	
Heure supplémentaire	1	55.00	55.00	20%
Frais d'accompagnement supplémentaire	1	55.00	55.00	20%
Inscription ANTS : Enregistrement			Gratuit	
Délivrance du titre	1	15.00	15.00	20%
*Frais de dossier <u>inscription pratique uniquement</u>	1	50.00	50.00	20%

*ATTENTION : Les frais de dossiers de 50€ (fiche évaluation, fiche de suivi, livret d'apprentissage, livret vérifications, disques AAC et A) s'appliqueront à toute inscription uniquement pratique (code déjà obtenu). Ils seront à régler à l'inscription.

ATTRIBUTION POSSIBLE « PERMIS à 1€ » pour une 1^{ère} demande

POSSIBILITE D'UN STAGE POST PERMIS

Modalités de règlements :

- 407 € à la signature du contrat
- 406 € à la fin de la formation initiale
- 406 € au 1^{er} rendez-vous pédagogique
- 406 € au 2^{ème} rendez-vous pédagogique